



COMMUNE DE CABRIES

BUDGET ANNEXE « CRÉATION ET VENTE DE CAVEAUX, CAVURNES ET COLUMBARIUMS ».

RAPPORT SUR LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE 2023.

La commune a, sur demande de la Trésorerie, créé par délibération n°2020/007 du 26 février 2020, le budget annexe « création et vente de caveaux, cavurnes et columbariums » pour dissocier les opérations commerciales d'achat et de revente de caveaux, de cavurnes et de columbariums du budget principal.

Ce budget fonctionne comme un budget de stock et de déstock avec des opérations qui s'effectuent en fonctionnement, et des écritures d'ordre correspondante à la section d'investissement.

L'année 2022 n'a connu aucune activité, et les prévisions non réalisées seront programmées sur l'exercice 2023, à savoir :

- Pose de 16 columbariums au cimetière de Calas pour un montant estimé de 15 000 euros ;
- Pose de 8 columbariums au cimetière de Cabriès ancien pour un montant estimé de 8 000 euros.